

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant NANETTE NOEL	Numéro de permis 2004698	Date d'inspection Le 14 octobre 2021	
Nom de l'établissement Les ami(e)s à Nanette		Numéro de téléphone (506) 576-2580	
Adresse 5337 134 Route Cocagne NB E4R 2Z1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Les enfants se préparent pour manger la collation (dans leur boîte à diner). L'exploitante est assise avec les enfants pendant la collation et nettoie ensuite la table et place le produit de nettoyage dans un endroit inaccessible pour les enfants (acceptable en pandémie).

Discussion au sujet d'une barrière pour mettre dans le bas des escaliers.

Les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence incendies sont indiqués qu'ils sont menés chaque mois.

Les registres des incidents ont été vérifiés.

Après la collation les enfants ont fait des jeux libres, une activité dirigée (feuille association Halloween), ils ont rangé et fait une activité physique dirigée à l'intérieur car les conditions météo ne permettent pas d'aller dehors.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 octobre 2021

Date

original signé par
Nanette Noël

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 octobre 2021

Date